

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet
Défirchement en vue d'un projet immobili	er sur la commune de Ghisonaccia (2B)
2. Identification di	) (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom
2.2 Personne morale	11011011
Dénomination ou raison sociale	SCI SOLARIA
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Marie-Dominique PAOLINI, gérante
RCS / SIRET 4 9 0 8 5 8 2	8 9 0 0 0 1 3 Forme juridique
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
	limensionnement correspondant du projet  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous-catégorie  39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Le projet immobilier consiste à aménager 8 lots sur la parcelle C 421 au lieu-dit Feminiccia sur la commune de Ghisonaccia. La zone de projet s'étend sur 14 216 m².
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	Le site de l'opération est actuellement occupé par des chênes verts et des chênes lièges. Il est prévu de le défricher.
	4. Caractéristiques générales du projet
4.1 Nature du projet, y compris les évent Aménagement d'un lotissement de 8 lots d Les lots seront desservis par une voirie inte Les écoulements pluviaux seront collectés	dont la superficie sera comprise entre 950 m² et 2 200 m². rne goudronnée. et acheminés vers une noue de rétention. Le rejet de cet ouvrage s'effectuera dans un geuse située en aval de la confluence des ruisseaux d'Ancatorta et de Nieluccio.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du défrichement est la construction d'un lotissement de 8 lots au lieu-dit Feminiccia sur la commune de Ghisonaccia.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Les travaux débuteront dès l'obtention des autorisations nécessaires, à priori au premier trimestre 2018.
Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisé et arrachage des souches.
Les travaux seront suspendus lors d'un épisode pluvieux afin d'éviter un ruissellement trop important de matières minérales en
suspension.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement
Les ouvrages relatifs à l'assainissement pluvial (grilles avaloirs, canalisations enterrées, noue de rétention) feront l'objet d'un entretien régulier.

La décision de l'autorité environnem Permis de construire	trative(s) d'autorisation le projet a-t-il été d rentale devra être jointe au(x) dossier(s) d' 5.0 de la nomenclature exposée dans l'article	autorisation(s).
	The state of the s	é electros unités do mosura utilisées
	projet et superficie globale de l'opération - pr deurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de la zone projet		14 216 m <sup>2</sup>
Surface de la voirie : Surface des constructions (toitures + t Surface des allées d'accès : Surface des espaces naturels : Surface à défricher :	errasses) :	1 680 m <sup>2</sup> 850 m <sup>2</sup> 400 m <sup>2</sup> 11 286 m <sup>2</sup>
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long	,°'"_ Lat°'"_
Lieu-dit Feminiccia Commune de Ghisonaccia Section cadastrale C Parcelle 421		j,°'" Lat°'"_ j,°'"_ Lat°'"_
	Joignez à votre demande les annexes	n° 2 à 6
4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	ision d'une installation ou d'un ouvrage ex ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	istant ? Oui Non X évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au	e projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le sife de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Ου	i Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Commune de Ghisonaccia
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRI de la commune de Ghisonaccia approuvé le 18/07/2001, actuellement en cours de révision
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un sife Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

## **6.1** Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	oléter le tableau suiva	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?
Inciden	ces potentielles	JUI	HUII	Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Le défrichement, puis l'aménagement du site, vont impacter la faune et la flore implantées sur la zone de projet. Par ailleurs, la mise en eau de la noue de rétention ne sera pas permanente. Ainsi il n'y aura pas d'incidence en termes de création de biocénose.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	La zone de projet est relativement éloignée des sites Natura 2000. En effet, les sites Natura 2000 les plus proches sont : - Marais dell'Sale, zones humides périphériques et forêt de Pinia (FR9400580) - Etang d'Urbino (FR9410098). Ces sites se trouvent à plus de 4 km de la zone de projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Le projet immobilier nécessite le défrichement de la parcelle C 421 de la commune de Ghisonaccia.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		En phase travaux, le personnel réalisant les aménagements, dont le défrichement, va se déplacer sur le site. Des engins de chantier vont intervenir sur la zone de projet. En phase exploitation, les résidents du lotissement seront amenés à se déplacer sur le site. Compte tenu du faible nombre de lots et du caractère résidentiel du projet, le trafic engendré sera faible.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Le projet sera source de bruit principalement en phase travaux, dont le défrichement. En phase exploitation, le bruit sera limité compte tenu du caractère résidentiel du projet.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×		Les travaux pourront engendrer des vibrations. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Poussières, sciures de bois en phase travaux Aucun rejet en phase exploitation
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets engendrés par les travaux, dont les déchets verts issus du défrichement, devront être collectés et évacuer vers un centre de tri. Le projet prévoit la création d'un local poubelle à l'entrée du lotissement.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×	X	Le défrichement s'effectue dans le cadre d'un projet de lotissement.	
6.2 Les incide	ences du projet ident	lfiées c	1.6 uz	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou	
approuvés Oui	; ? Non 🗙 ] Si oui, décri	vez les	quelles		
				- CALLEGATION CONTRACTOR CONTRACT	
6.3 Les incide				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	
Oui X	Non Si oui, déc	rivez le	squels		
Le bruit généré en phase travaux pourra impacter les habitations voisines. L'exutoire de la conduite de fuite de la noue de rétention sera situé sur la parcelle C 48.					

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) : Afin de réduire les nuisances envers les riverains, les travaux auront lieu uniquement de 7h à 19h les jours ouvrés. Plusieurs mesures préventives seront mises en œuvre pour éviter une pollution de l'environnement au cours des travaux : définition d'un plan de circulation des engins visant à limiter leur déplacement, maintenance préventive du matériel, collecte et évacuation des déchets, interruption des travaux lors d'un épisode pluvieux, non rejet dans le milieu naturel des laitances de béton, des eaux de lavage des toupies, d'hydrocarbures et autres substances indésirables, ... L'augmentation du ruissellement dû à l'imperméabilisation d'une partie du site sera compensée par la création d'une noue de rétention. L'ouvrage de fuite sera équipé d'une vanne martelière. Celle-ci pourra permettre de stocker une éventuelle pollution. Le réseau d'assainissement pluvial fera l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier. 7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Le projet n'est pas situé à proximité immédiate d'une zone soumise à une protection environnementale ou patrimoniale. De plus, plusieurs mesures seront mises en place en phase travaux et en phase exploitation afin de limiter au maximum l'impact du projet sur son environnement. En conséquence, je considère qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire. 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),

7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours

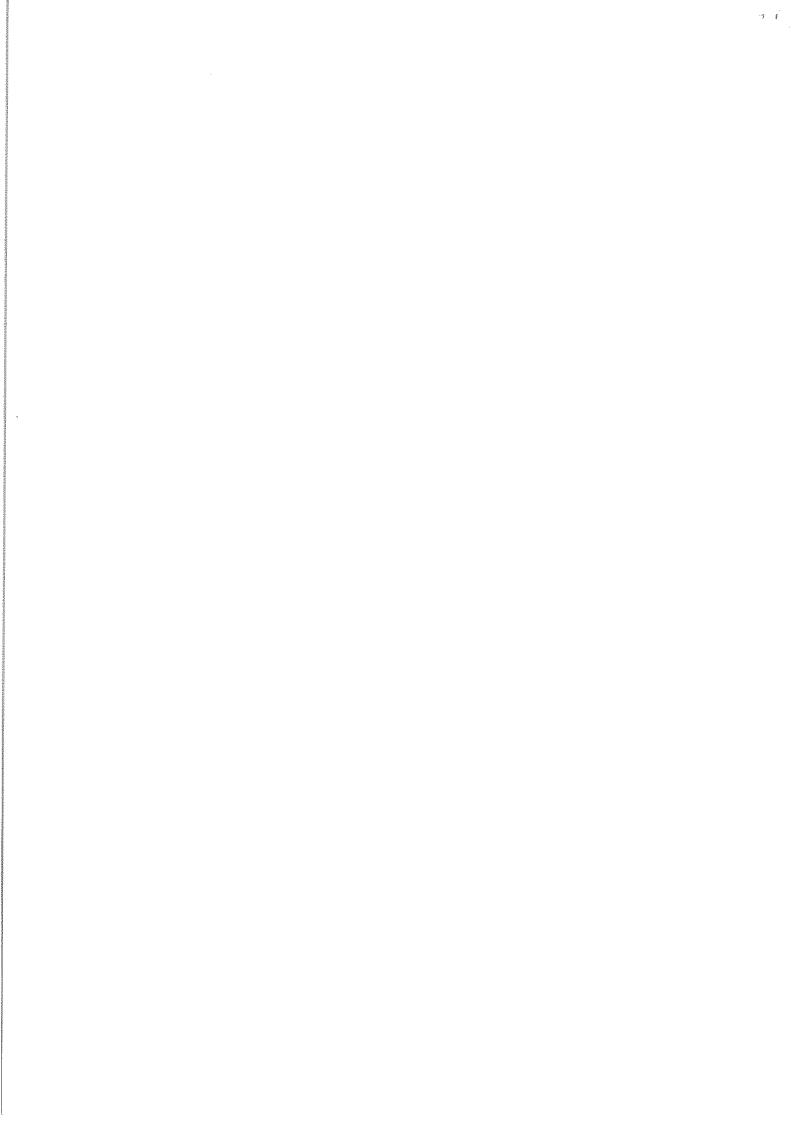
Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est

code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

susceptible d'avoir des effets.

Veuillez con parties auxo	mpléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes joint quelles elles se rattachent	es au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
	Objet	
Annexe 7 : Sch	néma de gestion des eaux pluviales prévu sur la zone de pro	ojet
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	Ghisonaccia	le, 17/11/2017
Signature	Z-	<b>x</b>
	7	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire



Co-maîtrise d'ouvrage	

### **AUTORISATION DE REJET DES EAUX PLUVIALES**

### JE SOUSSIGNE,

Monsieur Pierre AUPHELLE, demeurant à 68 Route du Grand Epot. 36330 Le Poinçonnet

Agissant en ma qualité de propriétaire de la parcelle sise à Ghisonaccia au lieu-dit « Feminiccia » cadastrée sous le numéro 148 de la section C,

Autorise par la présente,

La SCI SOLARIA immatriculée sous le numéro SIRET 490 858 289 00013 (domiciliée chez sa gérante Mme Marie-Dominique PAOLINI, Résidence Paoli, 22 A Rue César Campinchi, 20200 BASTIA)

Prise en sa qualité de propriétaire de la parcelle voisine sise même commune et même lieu-dit, cadastrée sous le numéro 421 de la section C,

A rejeter les eaux pluviales dans le talweg qui longe la partie basse de ma propriété susdésignée.

Etant entendu que les travaux nécessaires à l'entretien de ce talweg seraient supportés par la SCI SOLARIA à concurrence des éventuels dommages causés par ce rejet.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente autorisation

Pour servir et valoir ce que de droit

A Chronaeca Le 25/11/2017

